This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

هذه النسخة الإلكترونية (PDF) نتاج تصوير بالمسح الضوئي أجراه قسم المكتبة والمحفوظات في الاتحاد الدولي للاتصالات (ITU) نقلاً من وثيقة ورقية أصلية ضمن الوثائق المتوفرة في قسم المكتبة والمحفوظات.

此电子版（PDF 版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

BUREAU INTERNATIONAL DES ADMINISTRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.

RAPPORT DE GESTION

1892.

Le personnel du Bureau international des Administrations télégraphiques n'a subi, en 1892, aucune modification. Le Conseil fédéral suisse, à la suite d'une mesure générale, prise pour tous les bureaux internationaux placés sous sa haute surveillance, a nommé M. le secrétaire Emile Eschbaecher sous-directeur du bureau international des Administrations télégraphiques.

Il n'y a pas non plus eu de changements dans le nombre et la liste des Administrations contractantes. Le tableau ci-après comprend ces Administrations par ordre alphabétique en indiquant le groupe auquel elles appartiennent.

Allemagne	I	France	I	Pays-Bas	III
Argentine (République)	I	Grande-Bretagne	I	Perse	VI
Australie méridionale	IV	Grèce	V	Portugal	V
Autriche	II	Hongrie	II	Roumanie	III
Belgique	III	Indes britanniques	I	Russie	I
Bosnie-Hezégovine	V	Indes néerlandaises	III	Sénégal	V
Brésil	I	Italie	I	Serbie	V
Bulgarie	V	Japon	IV	Siam	V
Cap de Bonne-Espérance	IV	Luxembourg	VI	Suède	III
Cochinchine	V	Montenegro	VI	Suisse	IV
Colonies espagnoles	IV	Natal	VI	Tasmanie	IV
Danemark	IV	Norvège	III	Turquie	I
Egypte	IV	Nouvelle Galles du Sud	IV	Tunisie	V
Espagne	II	Nouvelle Zélande	IV	Victoria	IV

Le nombre des Compagnies télégraphiques privées qui ont adhéré officiellement à la Convention de St-Pétersbourg est également resté sans modification.

Les 12 Compagnies adhérentes sont les suivantes:

1° Black Sea Telegraph.
2° Commercial Cable.
3° Direct spanish Telegraph.
4° Eastern Telegraph.
5° Française du télégraphe de Paris à New-York.
6° Great Northern Telegraph (pour son réseau européen).
7° Indo-European Telegraph.
8° Société française des Télégraphes sous-marins.

9° Spanish National submarine Telegraph (pour le câble de Ténériffe à St-Louis du Sénégal).
10° Télégraphes et Téléphones de la Plata.
11° West African Telegraph (pour les câbles de St-Louis du Sénégal à Rio Nunez [Konakry], à Grand Bassam, à Porto Novo [Kotonou] et à Gabon et pour ceux atterrissant aux stations de Sierra Léone, Bathurst et Accra).
12° West India and Panama Telegraph.

Parmi les Compagnies qui, sans avoir officiellement fait acte d'adhésion à la Convention de St-Pétersbourg, se conforment cependant, d'une manière générale, aux dispositions du Règlement du service international et sont en correspondance régulière avec le Bureau international, il s'est produit une petite modification. Les lignes de la Transandine Telegraph Company ont été rachetées par la Central and South American Telegraph Company. Ces lignes s'étendent de Valparaiso par Santa Rosa de los Andes, Mendoza et Rosario jusqu'à Buenos-Aires, avec un embranchement vers Santiago, capitale du Chili. Par contre il s'est formé une nouvelle Compagnie, la South American Telegraph C°. Le nombre des Compagnies est donc resté le même. Ce sont les suivantes:

1° African direct Telegraph.
2° American Telegraph and Cable.
3° Anglo American Telegraph.
4° Brazilian submarine Telegraph.
5° Central and South American Telegraph.
6° Direct United States Cable.
7° Eastern Extension Australasia and China Telegraph.
8° Eastern and South African Telegraph.
9° Halifax and Bermudas Cable.
10° South American Telegraph. [1])
11° West Coast of America Telegraph.
12° Western and Brazilian Telegraph.

Les Compagnies suivantes qui forment un troisième groupe ne correspondent généralement avec le Bureau international que par l'intermédiaire d'une des Compagnies citées dans l'un ou l'autre des deux groupes précédents.

1° India Rubber, Gutta-Percha and Telegraph Works.
2° Cuba Submarine Telegraph.
3° River Plate Telegraph.
4° Mexican Telegraph.
5° Compania telegrafica del Rio de la Plata.

Travaux réguliers.

La **correspondance générale** n'a présenté rien d'anormal et ne donne lieu à aucune observation spéciale. Le nombre des pièces échangées a atteint le chiffre de 2547, au lieu de 3340 en 1891.

Le nombre des **circulaires** a été de 10 (de n° 414 à n° 422). La matière essentielle, traitée dans ces circulaires, concerne des enquêtes sur le § 9 de l'art. XVIII et sur le § 1 *b* de l'art. XXXVII du Règlement de Paris. Sur les deux questions en litige l'unanimité dans l'appréciation n'a pas pu s'obtenir, mais les enquêtes ont au moins servi à éclaircir la situation et cet échange d'idées et de manières de voir facilitera la délibération définitive au sein de la future Conférence.

Les **notifications,** au nombre de 14 (n° 384 à n° 397) ont eu pour but de porter à la connaissance des Administrations les modifications des taxes, les interruptions et rétablissements des câbles et des grandes communications terrestres, les résultats de l'enquête sur la seconde série des dispositions facultatives du Règlement de Paris, les changements survenus dans le personnel des Directions supérieures des Administrations et l'introduction des fuseaux horaires dans certains pays.

Quant à ces fuseaux horaires nous résumons ici, en consultant aussi le rapport de gestion de l'année 1891, les pays qui jusqu'à présent ont adopté ce mode de calcul de l'heure.

---

[1]) Dès le mois de Janvier 1893 la South American Telegraph Company a annoncé officiellement son adhésion à la Convention de St-Pétersbourg, elle figurera par conséquent à l'avenir dans la 1re catégorie (Notif. 399).

La Belgique et les Pays-Bas ont adopté pour leur service télégraphique le méridien de Greenwich (0°), l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie et la Serbie le 15° à l'est de Greenwich et la Roumanie le 30° à l'est de Greenwich. Quand il est midi, à Greenwich, les horloges télégraphiques indiquent donc en Belgique et dans les Pays-Bas midi, en Allemagne, Autriche, Hongrie et Serbie 1 heure de l'après-midi et en Roumanie 2 heures de l'après-midi.

De la **Nomenclature des bureaux télégraphiques,** dont la dernière (8e) édition date de 1891, il reste, à la fin de 1892, un stock de

33	exemplaires	avec	préface	française,
78	»	»	»	anglaise,
133	»	»	»	allemande,
30	»	»	»	italienne.
Total 274	exemplaires. [1])			

Dans le courant de l'année il a été publié, outre l'annexe récapitulative n° 1, les six annexes nos 5 à 10. L'annexe récapitulative a été tirée à 46 500 exemplaires, les annexes ordinaires à 38 700 exemplaires.

Comme les années précédentes, le Bureau international a fait paraître dans le courant de l'année 1892 la **Statistique générale de la télégraphie** pour 1890 en réunissant dans un cahier indépendant les renseignements publiés dans le *Journal télégraphique.*

Ce tirage spécial a été effectué à 550 exemplaires qui ont été employés de la manière suivante:

Distribution gratuite et service du Bureau	313	exemplaires.
Vendus	174	»
Ensemble	487	»

Il reste donc au 31 Décembre 1892 un stock disponible de 63 exemplaires.

La **Statistique générale des téléphones** pour l'année 1890 a aussi été établie, en tant que le permettaient les renseignements parvenus au Bureau international et publiée dans le *Journal télégraphique*, mais cette publication montre encore aujourd'hui les défauts qui lui étaient inhérents au commencement, vu qu'il est impossible d'obtenir des Sociétés privées des données complètes et suffisamment précises. Il n'a donc pas semblé opportun de faire paraître une publication indépendante qui répondrait si peu à son titre de statistique générale.

Le **Journal télégraphique** a suivi en 1892 son cours normal. Les numéros ont maintenant régulièrement 24 pages, quelquefois même plus, de sorte que le port de 10 cts. n'est pas toujours suffisant pour l'affranchissement.

Pour se conformer à ce qui avait été fait précédemment pour les publications périodiques d'autres bureaux internationaux, le Bureau international des administrations télégraphiques a conclu un arrangement avec l'Agence de Publicité Haasenstein et Vogler, d'après lequel cette Agence a le droit de munir chaque numéro du Journal d'une couverture d'annonces simple ou multiple. Ce droit lui est conféré contre paiement de fr. 50 par mois qui sont encaissés au profit des Administrations. Les frais de la couverture sont à la charge de l'Agence et son contenu en annonces ou autres renseignements n'a aucun rapport avec le journal proprement dit.

Le nombre des abonnés s'est un peu élevé en 1892. Le Journal a été tiré d'abord à 1700 et plus tard à 1730 exemplaires dont voici la distribution.

	Nombre d'exemplaires distribués en 1891.	en 1892.
Répartition gratuite et échanges	350	379
Abonnements souscrits par les Administrations	790	800
» » » » Compagnies	147	153
» pris directement, par la librairie ou par la poste	217	210
Totaux:	1504	1542

[1]) Ce stock ne serait que de 106 exemplaires, si le bureau n'avait pas pu obtenir de l'imprimerie encore 168 exemplaires complets, composés des restes qu'elle avait mis en réserve.

Un certain nombre des exemplaires restants n'est plus complet à cause de la vente de numéros isolés. Il ne reste du XVI^{e} volume du Journal qu'un stock de 120 exemplaires complets.

Quant aux années antérieures les volumes I, III et IV sont complètement épuisés et sur le reste le tableau ci-après donne les indications nécessaires.

Volumes.											
II	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	XIII	XIV	XV
25	70	73	96	107	106	72	74	111	115	110	117.

L'impression du Journal a occasionné fr. 8359. 85 de frais et la vente a produit une recette de fr. 6849. 86 de sorte qu'il reste un déficit de fr. 1509. 99 à couvrir par les parts contributives.

Parmi les publications indépendantes extraites des années précédentes du *Journal télégraphique* il restait, à la fin de l'année, 40 exemplaires de l'*Etude sur la Téléphonie,* 61 de l'*Etude sur la législation télégraphique,* 127 du *Droit pénal télégraphique* et 831 du *Règlement de Paris* (édition à bon marché).

De la **Nomenclature des câbles** une 5^{e} édition a été publiée en Avril 1892. Cette édition, remplissant 35 pages in-4°, a été tirée à 1000 exemplaires dont 310 ont été distribués gratuitement et 427 contre paiement de fr. 1 par exemplaire, le port non compris, de sorte qu'à la fin de l'année il reste disponible un stock de 263 exemplaires.

Quelques erreurs de cette Nomenclature qui n'ont été découvertes que trop tard ont été portées à la connaissance des Administrations par les notifications N° 392, page 4 et N° 394, page 1.

Les **nouveaux câbles** qui ont été posés en 1892 sont les suivants:

1° Régime européen.

a. De Tanger à Tarifa, posé par le Gouvernement espagnol (Notif. 386).

b. De Marseille à Oran, posé par le Gouvernement français et mis en service le 7 Septembre (Notif. 394).

2° Régime extra-européen.

a. De Jupiter Inlet (Floride) à Nassau (îles de Bahama) (Notif. 386).

b. De Medan à Olehleh, longeant la côte orientale de l'île de Sumatra, longueur 288,97 milles nautiques (Notif. 391).

c. De Santos à Chuy (Brésil), doublant la communication entre ces deux points. Ce câble appartient à la Western and Brazilian Telegraph C° et est exploité par elle (Notif. 391).

d. De St-Louis (Sénégal) à l'île Fernando de Noronha.

e. de l'île Fernando de Noronha à Pernambouc.

Ces deux derniers câbles ont été ouverts au service international le 5 Octobre. Ils ont été posés et sont exploités par la South American Telegraph Company. Leur longueur totale est de 2165 milles nautiques (Notif. 394).

A cette liste de nouveaux câbles il faut encore ajouter comme complément la modification survenue pour les câbles entre Mossamedes et Cape Town où l'atterrissement de Port Nolloth a été supprimé, de sorte que le trajet de Mossamedes à Cape Town se fait dorénavant par un câble unique et direct. (Notif. 388.)

Il convient aussi de mentionner ici que le seul Etat européen qui jusqu'ici était sans relations télégraphiques, la petite République du Val d'Andorre, a ouvert, en 1892, les deux premiers bureaux télégraphiques qui en même temps ont été reliés au réseau français. (Notif. 395.)

Cartes télégraphiques. Au mois d'Août 1892 une nouvelle carte des communications télégraphiques du régime extra-européen (en 4 feuilles) a été publiée. Cette édition a été tirée à 3030 exemplaires. Les frais du cartographe et du lithographe n'ont pas dépassé fr. 3634 parce qu'on a pu encore retoucher les anciennes pierres lithographiques. 320 exemplaires de cette carte ont été distribués gratuitement. 2101 exemplaires ont été vendus, de sorte qu'il en reste à la fin de l'année un stock de 599 exemplaires. Les recettes résultant de la vente atteignent fr. 4202, donnant un bénéfice net de fr. 568 au profit des Administrations, sans compter les exemplaires qui forment le stock et dont quelques-uns se vendront encore.

Du petit planisphère, appelé Carte générale des grandes Communications du Monde, la dernière édition date de 1891. Une nouvelle édition sera préparée dans le courant de l'année 1893.

A cause d'une grande augmentation des demandes on a dû, en 1892, procéder à 3 réimpressions sans changements, fournissant un total de 905 exemplaires. Le stock à la fin de 1892 était de 115 exemplaires.

La dernière édition de la carte des communications télégraphiques du régime européen date de 1891. Le stock restant à la fin de 1892 se compose de 1056 exemplaires.

Des **Documents relatifs aux Conférences** le stock disponible au 31 Décembre 1892 est le suivant:

Documents de	Rome	1872	82 exemplaires
»	» St-Pétersbourg	1875	3 »
»	» Londres	1879	3 »
»	» Berlin	1885	52 »
»	» Paris	1890	104 »

Le stock des Documents de Paris 1865 et de Vienne 1868 est complètement épuisé.

Travaux exceptionnels.

Parmi ces travaux il y a lieu de noter:
le vocabulaire officiel du langage convenu, et
une Etude sur la proposition allemande concernant la simplification du système de taxation et de comptabilité télégraphique.

Quant au **Vocabulaire officiel** le même personnel provisoire, qui a travaillé à cette œuvre pendant la seconde moitié de 1891, a continué son travail durant l'année 1892, mais les travaux sont moins avancés qu'on n'aurait pu l'espérer au commencement. A la fin de 1892 les mots utilisables étaient extraits des langues française, allemande, hollandaise, italienne et latine. L'anglais et l'espagnol étaient presqu'achevés et le portugais seulement était encore un peu en retard.

Le programme pour 1893 prévoit le découpage de tous les mots recueillis et leur collage dans l'ordre alphabétique. Ces travaux achevés, un second triage aura lieu après lequel on pourra commencer l'impression. Il est à espérer qu'on pourra procéder à ce dernier travail vers la fin de 1893.

Les frais qu'occasionne l'élaboration du vocabulaire officiel sont sans doute très considérables. Le Bureau international a dépensé depuis le commencement du travail (été 1891) jusqu'au 31 Décembre 1892, fr. 34 862. 90 dont voici le détail:

Salaires	fr.	32 451. 10
Voyages	»	924. 70
Mobilier	»	170. 50
Fournitures de bureau	»	94. 05
Dictionnaires	»	1 152. 05
Eclairage, chauffage et menus frais	»	70. 50
Total	fr.	34 862. 90

Ces frais extraordinaires expliquent suffisamment la hausse des parts contributives pour les années 1891 et 1892.

L'Etude sur la proposition allemande qui forme un cahier imprimé de 42 pages in-folio a été distribuée le 20 Juin 1892 aux Administrations et Compagnies intéressées. Par cette étude le Bureau international s'est conformé à un ordre qu'il a reçu des membres de la Conférence télégraphique internationale de Paris. Il faut maintenant attendre les réponses, observations et propositions des parties intéressées pour savoir de quelle manière on peut continuer à approfondir cette question importante et la mener à une solution conciliable avec les idées modernes sur le rôle de la télégraphie.

Situation financière du Bureau et Comptes de l'année.

Le **fonds de fr. 25 000,** constitué en faveur du Bureau international des Administrations télégraphiques, à la suite des décisions de la Conférence de Londres, s'élevait à la fin de 1891 à la somme de fr. 40 585. 30. D'après la déclaration de l'Administration des effets de valeur du Dé-

partement fédéral des finances, chargé de veiller sur ce fonds spécial, la capitalisation des intérêts l'avait, au 31 Décembre 1892, porté à la somme de fr. 42 153. 10, savoir.

3½ % Bernois	fr. 25 000. —
3½ % Obligations fédérales	» 5 000. —
3½ % Banque Cantonale Neuchâtel	» 7 000. —
3½ % Caisse hypothécaire vaudoise	» 5 000. —
3 % Caisse d'Epargne Berne	» 153. 10
Total égal	fr. 42 153. 10

La **comptabilité de l'année 1892** ressort du tableau annexé au présent rapport qui donne, sous la forme habituelle, le mouvement des recettes et des dépenses de l'exercice écoulé en regard, d'une part, des Comptes de 1891 et du Budget qui avait été prévu pour 1892, et d'autre part, du Budget arrêté par le Conseil fédéral pour l'année 1893.

Les travaux du vocabulaire officiel ont, comme il est dit plus haut, augmenté aussi en 1892 les dépenses d'une manière considérable, et ce n'est que grâce à la plus stricte économie dans les autres dépenses qu'il est devenu possible de s'arrêter à un chiffre moins élevé des parts contributives, qu'en 1891.

Le système suivi jusqu'à la fin de 1890 d'introduire dans les Comptes détaillés le solde actif de l'année précédente au profit des Administrations a été abondonné parce que cette déduction ne ressortait pas d'une manière suffisamment claire de la comptabilité générale de la fin d'année. Dans la comptabilité de 1892 le solde actif de l'année précédente figure pour la première fois parmi les recettes et sa mise en compte se présente ainsi du premier coup-d'œil.

Le Budget pour 1893 ne présente rien d'exceptionnel, sauf sous la rubrique des traitements qui montre encore pour cette année un chiffre plus élevé qu'à l'ordinaire, à cause du personnel provisoire. Parmi les dépenses relatives aux imprimés qui, suivant les circonstances, peuvent altérer au plus haut degré les totaux des budgets, rien d'exceptionnel n'est prévu, sauf une nouvelle édition du petit planisphère des grandes communications du monde, pour laquelle fr. 3000 sont portés en compte.

Les résultats généraux du compte de l'exercice 1892 sont les suivants:

Le budget de 1892 ouvrait au Bureau international un crédit de	fr. 120 000. —	
et évaluait les recettes, sauf les parts contributives, à	» 30 000. —	
Les dépenses se sont effectivement élevées à		fr. 103 755. 75
et les recettes ont atteint le chiffre de		» 30 164. 04
Le budget mettait à la charge des Administrations	fr. 90 000. —	
Cette somme se trouve effectivement réduite à	» 73 591. 71	
Différence en faveur des Administrations	fr. 16 408. 29	

La dépense effective à la charge des Administrations s'élève, comme il est dit ci-dessus, à fr. 73 591. 71. En fixant à fr. 136 la quote-part de chacune des 542 unités qui contribuent aux dépenses communes de 1892, il y aura, pour arrondir, un solde actif de fr. 120. 29 à reporter à l'exercice 1893, la somme totale à percevoir s'élevant à fr. 73 712.

Tableau de répartition.

Classe.	Unités par classe.	Montant de l'unité.	Montant par classe.	Nombre des Administrations.	TOTAUX	
					des unités.	des montants.
			Fr. Ct.			Fr. Ct.
I	25	136 francs.	3400. —	9	225	30 600. —
II	20		2720. —	3	60	8 160. —
III	15		2040. —	6	90	12 240. —
IV	10		1360. —	11	110	14 960. —
V	5		680. —	9	45	6 120. —
VI	3		408. —	4	12	1 632. —
				42	542	73 712. —

Le Bureau international a versé, en 1892, à la Caisse fédérale la somme de . .	fr.	130 377. 81
Il a reçu de la Caisse fédérale pendant la même période	»	103 755. 75
Excédent des versements	fr.	26 622. 06

qui s'explique par le chiffre élevé des sommes à recouvrer à la fin de 1891.

Le Bureau international doit à la Caisse fédérale au 31 Décembre 1892	fr.	107 025. 86
Le total des sommes à recouvrer à la même date atteint le chiffre de	»	107 146. 15
Il reste donc, pour l'année 1893, un solde actif de	fr.	120. 29

conformément aux développements qui précèdent.

Le Directeur:
Rothen.

Exercice 1892 et Budget 1893.

Compte de 1891.		Budget de 1892.		Recettes.	Compte de 1892.		Budget de 1893.	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
				I. Vente d'imprimés.				
5 957	60	6 000	—	1. Journal	6 849	86	6 500	—
110 558	28	16 000	—	2. Nomenclature	15 599	70	14 000	—
191	95	100	—	3. Statistique	155	75	100	—
27	25	—	—	4. Tarifs	1	85	—	—
5 095	—	5 000	—	5. Cartes télégraphiques	4 720	15	3 000	—
2 965	35	2 500	—	6. Circulaires (Remboursements des Compagnies)	1 868	50	2 000	—
—	—	—	—	7. Imprévu	709	25	—	—
124 795	43	29 600	—		29 905	06	25 600	—
2 119	40	400	—	**II. Vente de documents des Conférences**	30	75	—	—
156	25	—	—	**III. Divers**	60	—	—	—
127 071	08	30 000	—		29 995	81	25 600	—
				IV. Parts contributives des Etats.				
76 422	—	90 000	—	1. Service ordinaire	73 712	—	84 279	71
—	—	—	—	2. Frais spéciaux des Conférences .	—	—	—	—
76 422	—	90 000	—		73 712	—	84 279	71
				V. Solde actif de l'année précédente .	168	23	120	29
203 493	08	120 000	—		103 876	04	110 000	—

Compte de 1891.		Budget de 1892.		Dépenses.	Compte de 1892.		Budget de 1893.	
Fr.	Ct.	Fr.	Ct.		Fr.	Ct	Fr.	Ct.
				I. Personnel.				
51 164	80	63 000	—	1. Traitements	61 800	—	60 000	—
6 197	50	6 200	—	2. Assurances	6 210	—	6 500	—
1 970	50	2 000	—	3. Indemnités	233	80	1 300	—
59 332	80	71 200	—		68 243	80	67 800	—
1 481	70	1 500	—	**II. Frais de voyages**	—	—	2 000	—
2 790	90	4 000	—	**III. Loyers**	3 489	55	3 300	—
				IV. Matériel de bureau.				
1 453	32	1 500	—	1. Livres, cartes, journaux, etc. . .	250	30	1 500	—
1 239	20	3 000	—	2. Mobilier	1 212	10	3 000	—
2 692	52	4 500	—		1 462	40	4 500	—
				V. Frais généraux de bureau.				
840	65	1 000	—	1. Fournitures de bureau	459	85	1 000	—
600	—	700	—	2. Eclairage, chauffage, eau, etc. . .	687	—	600	—
933	28	600	—	3. Affranchissements, ports, emballages, expéditions	671	01	900	—
192	—	300	—	4. Service	180	—	—	—
2 565	93	2 600	—		1 997	86	2 500	—
				VI. Imprimés.				
7 009	10	8 000	—	1. Journal	8 359	85	8 500	—
108 983	55	17 000	—	2. Nomenclature	13 379	34	15 000	—
252	55	300	—	3. Statistique	317	70	500	—
378	40	—	—	4. Tarifs	—	—	—	—
5 569	85	8 000	—	5. Cartes télégraphiques	4 179	—	3 000	—
2 478	20	2 500	—	6. Circulaires, formulaires	1 942	50	2 500	—
—	—	300	—	7. Imprévu	383	75	300	—
124 671	65	36 100	—		28 562	14	29 800	—
9 799	90	—	—	**VII. Frais spéciaux de Conférences** .	—	—	—	—
157	68	100	—	**VIII. Divers** (Solde reporté à l'exercice suivant)	120	29	100	—
203 493	08	120 000	—		103 876	04	110 000	—